



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix décembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle des fêtes Robert Sauvion, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25
Pouvoirs : 4
Absent : 0

Date de la convocation : 4 décembre 2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, CHAPUT Clément, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, MASSONNEAU Bruno, PIAULET Christine, ROBIN Nadia, ROYER Freddy, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MUSCAT Yvette représentée par VERDUZIER K
BEUGIN Valérie représentée par MINEREAU JR
DUFFAULT Laurent représenté par DUFFAULT T
SULLI Bruno représenté par PIAULET C

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N°148

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : DÉCISIONS MODIFICATIVES

Par délibération du 4 juin 2020, le conseil municipal a approuvé le budget principal de la commune ainsi que ses budgets annexes.

Au vu de l'état actuel de consommation des crédits, deux décisions modificatives sont nécessaires :

Décision modificative n°4 sur le budget de la commune

Les charges de personnel ont été supérieures au prévisionnel. Ceci s'explique principalement par le recrutement de contractuels, pour faire face à des absences en lien avec la crise sanitaire. Les remboursements de l'assurance du personnel sont aussi à réévaluer à la hausse, ainsi que les recettes fiscales.

Par ailleurs certaines opérations comptables sont nécessaires pour valoriser des travaux de mise en accessibilité effectués en régie, notamment la rampe d'accès à Léo Lagrange.

FONCTIONNEMENT:**Dépenses****Chapitre 11 Charges à caractère général - fonction 0**

Article 60632 Fournitures de petits équipements.....+4 407,09€

Chapitre 12 Charges de personnel - fonction 0

Article 6411 Rémunération principale.....+70 000,00 €

Recettes**Chapitre 042 Opérations d'ordre - fonction 0**

Article 722 – Immobilisations corporelles+4 407,09€

Chapitre 013 Atténuations de charge - fonction 0

Article 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel+50 000,00 €

Chapitre 74 Dotations - fonction 0

Article 74832 Compensation péréquation taxe professionnelle+20 000,00 €

INVESTISSEMENT :**Dépenses****Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre section - fonction 0**

Article 21318 Autres bâtiments publics.....+4 407,09€

Recettes**Chapitre 13 Subventions - fonction 0**

Article 1328 Autres+4 407,09€

Décision modificative n°2 sur le budget de la Marmoure

Le budget qui suit les opérations de la ZAC de la Marmoure est suivi par une comptabilité particulière (comptabilité de stock) qui nécessite la passation de certaines écritures comptables en fin d'année. Il est ainsi proposé d'ajouter les crédits suivants :

FONCTIONNEMENT:**Dépenses****Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections - fonction 0**

Article 71355 Variation des stocks de terrains aménagés.....+ 500 000,00 €

Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section - fonction 0

Article 608 Frais accessoires terrains en cours d'aménagement+10 000,00 €

Recettes**Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections - fonction 0**

Article 71355 Variation des stocks de terrains aménagés.....+ 500 000,00 €

Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section - fonction 0

Article 796 Transferts de charges financières+10 000,00 €

INVESTISSEMENT :**Dépenses****Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections - fonction 0**

Article 3555 Terrains aménagés.....+ 500 000,00 €

Recettes**Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections - fonction 0**

Article 3555 Terrains aménagés.....+ 500 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-approuve les décisions modificatives ci-dessus sur les budgets commune et Marmoure,**-charge M. le Maire** de leur exécution.**VOTE****POUR : 23****ABSTENTIONS : 6**de C PIAULET, N ROBIN, V DEBIAIS,
de B MASSONNEAU, F ROYER et de
B SULLI par pouvoir

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le

AR PREFECTURE

086-218601748-20201210-148A_D2020-BF
Regu le 16/12/2020